Cadernos de Estudos Africanos

2 | 2002
Guerra e conflitos violentos em África

De l'avidité des rebelles : l'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier

Ganência dos rebeldes : Análise econômica da guerra civil por Paul Collier

Greed rebels: Economic analysis of civil war by Paul Collier

Roland Marchal et Christine Messiant

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/cea/1253
DOI : 10.4000/cea.1253
ISSN : 2182-7400

Éditeur
Centro de Estudos Internacionais

Édition imprimée
Date de publication : 1 juin 2002
Pagination : 11-23
ISSN : 1645-3794

Référence électronique
Roland Marchal et Christine Messiant, « De l'avidité des rebelles : l'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier », *Cadernos de Estudos Africanos* [En ligne], 2 | 2002, mis en ligne le 17 février 2015, consulté le 01 mai 2019. URL : http://journals.openedition.org/cea/1253 ; DOI : 10.4000/cea.1253

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

O trabalho Cadernos de Estudos Africanos está licenciado com uma Licença Creative Commons - Atribuição-NãoComercial-CompartilhaIgual 4.0 Internacional.

De l'avidité des rebelles : l'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier

Ganência dos rebeldes : Análise econômica da guerra civil por Paul Collier
Greed rebels: Economic analysis of civil war by Paul Collier

Roland Marchal et Christine Messiant

NOTE DE L'AUTEUR

Roland Marchal et Christine Messiant ont notamment publié ensemble *Les chemins de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe,* Paris, Karthala, 1997.

1 Après la fin de la guerre froide, les tentatives pour penser les guerres civiles — persistantes ou nouvelles — se sont multipliées. Trois courants ont acquis une influence particulière sur le débat universitaire ou politique. Avec et malgré leurs très profondes différences d'analyse et de prescriptions, ils en sont venus à constituer ensemble une nébuleuse qui s'impose comme la nouvelle problématique légitime venue prendre la place de celle de la guerre froide, et qui comporte comme celle-ci ses impasses, ses points aveugles et ses implications politiques[1]. L'un, surtout illustré par Robert Kaplan[2], voit la civilisation attaquée par de multiples maux, dont le plus délétère est la violence communautaire. Un autre, dont la représentante la plus notoire est Mary Kaldor[3], analyse les répercussions du changement de période sur les États et les conflits. Très différents, opposés même, dans leurs points de vue, ces deux courants cherchent l'un et l'autre à rendre compte des transformations (jugées qualitatives) que la fin de la guerre froide ou l'accélération de la globalisation impriment aux conflits. Le troisième entend moins « penser les nouveaux conflits » que « repenser le conflit » et se caractérise par l'importance qu'il accorde à l'économie. Son chef de file est l'économiste Paul Collier[4], non parce qu'il serait le premier à avoir choisi l'approche économique[5], mais parce qu'il

en présente une version extrême et prétend à plus de rigueur que ses prédécesseurs. Or il ne s'agit pas d'un chercheur isolé mais du responsable de la recherche à la Banque mondiale, donc d'un cadre d'une grande institution pour laquelle la recherche doit éclairer l'action. Ses thèses en prennent un poids particulier, d'autant qu'elles constituent aussi une référence quasi obligée pour les chercheurs.

Comment construire et manier un modèle

2 Résumons d'abord, en reprenant ses termes, les thèses de Collier: il définit la rébellion comme de la prédation et comme une « *forme de criminalité organisée* »; il ne distingue pas d' « anciennes » et de « nouvelles » guerres, et ne connaît pas de rébellions qui auraient eu d'autres caractéristiques que celles, prédatrices, criminelles, qu'il leur assigne; et il établit une opposition radicale entre rébellion armée et protestation pacifique, opposition qui recouperait celle entre *greed* et *grievance* (avidité / doléance), centrale à son propos et abondamment reprise après lui.

3 Ces thèses sont censées reposer sur un modèle qui se veut scientifique parce que fondé sur une analyse statistique d'indicateurs macro-économiques. De la manipulation experte de ces indicateurs il résulterait en effet que ce sont les ressources, et au premier chef la présence de matières premières exportables, qui expliquent les rébellions armées.

4 N'étant point économistes, nous ne prétendrons pas analyser la construction interne du modèle. Mais nous ne pouvons manquer d'en relever quelques-unes des faiblesses, perceptibles par des profanes. Et auparavant, de nous arrêter sur la preuve donnée par Collier du principal mérite de son modèle, sa valeur de prédiction: « *En 1995, le pays qui connaissait le risque le plus élevé de guerre civile selon nos méthodes d'analyse était le Zaïre, avec trois chances sur quatre de voir éclater un conflit dans les cinq années suivantes. Notre modèle n'avait malheureusement que trop bien prévu l'événement* »[6]. Avec deux pays étrangers et leurs armées nationales qui ont lancé l'offensive de 1996, suivis par trois autres en 1998, le conflit en République démocratique du Congo est ainsi présenté comme la plus prévisible et typique guerre *civile,* sans susciter chez l'auteur la moindre réflexion sur l'objet qu'il étudie.

5 Passons aux éléments de construction, et d'abord à l'échantillon: ayant répertorié 73 conflits, l'auteur passe avec désinvolture à une analyse qui ne porte que sur 47 d'entre eux[7]. « *Manque de données* », nous dit-il. Que Collier ne se demande même pas si ses résultats restent pertinents après une amputation de près de trente pour cent laisse perplexe[8]. Et l'on a peine à penser que l'Afrique du Sud produise moins d'indicateurs que d'autres pays africains pris en compte, et pourtant elle est éliminée de l'échantillon[9]. Se pose aussi la question du découpage des conflits: pourquoi une seule guerre pour le Cambodge depuis le début du comptage en 1965, et deux pour l'Afghanistan? Pour être statistiquement traitées, les guerres doivent avoir un commencement, et la définition statistiquement reconnue de la guerre civile est qu'elle fasse un minimum de 1000 morts par an. Mais ces convenances techniques, qui pèsent sur les résultats de l'analyse, ne peuvent tenir lieu de réponse à la question: s'agit-il d'une nouvelle guerre ou de la résurgence d'une ancienne, voire de la simple recrudescence d'un conflit en cours?

6 Toujours dans son optique d'objectivité quantitative, le modèle « périodise »... par tranches de cinq ans (de 1965 à 1995), c'est-à-dire sans prendre en compte les facteurs de changement que pourraient être, pour les pays africains, leur accession à l'indépendance

(de 1957 à 1980) ou, pour les pays d'Europe de l'Est, la chute du mur de Berlin. Ce faisant, Collier homogénéise, avant même la globalisation, les rythmes historiques du monde; surtout, comme il ne se livre à aucune comparaison diachronique à l'intérieur des années de son modèle, il enterre sans rémission l'histoire. On peut douter des vertus heuristiques d'une telle périodisation.

7 Quant à la construction des indicateurs[10], la démarche de Collier a consisté[11] — pour tester l'hypothèse que, contrairement à la protestation, qui exprime des *revendications,* la rébellion armée relèverait de *l'avidité* — à trouver des indicateurs mesurant, d'une part l'avidité, d'autre part la doléance. Outre que l'étanchéité de ces deux catégories ne va certainement pas de soi, on peut douter, malgré les longues et laborieuses explications censées justifier la pertinence de ses indicateurs, que certaines variables soient incontestablement des paramètres de l'avidité, et d'autres des paramètres de la revendication. Collier inclut ainsi dans les premières le nombre d'années d'enseignement par classe d'âge scolarisable et la proportion des jeunes sans possibilité d'emploi. On pourrait imaginer que la situation de ces jeunes, non scolarisés, au bord du chômage, puisse donner matière à revendication. Mais non: ce que la science économique nous dit, selon Collier, c'est que cela les rend plus prompts à la prédation (et aussi moins chers à «employer» pour les prédateurs-chefs). L'examen du degré d'inégalité économique, pris en 2000 comme indicateur de *grievance,* montrerait, lui, que ces inégalités ne sont pour rien ou très peu, comme d'ailleurs l'absence de droits politiques, dans le surgissement de conflits. Pourtant, ces inégalités économiques étaient pour Collier un indicateur de *greed* en 1996, et en 1998 encore[12]. Sans doute a-t-il peaufiné son modèle... Mais on ne peut qu'être mal à l'aise quant au sérieux scientifique de ces déplacements, d'autant qu'ils viennent opportunément renforcer la thèse de l'avidité[13].

Comment argumenter en sortant du modèle

8 Venons-en à l'argumentation. Elle se veut rigoureusement scientifique. Paul Collier commence par annoncer qu'il éliminera comme non pertinente la question de la motivation du conflit: « La théorie économique du conflit soutient que la motivation du conflit est sans importance. [...] Ce qui importe, c'est de savoir si l'organisation est en mesure de se financer. En ce cas, c'est la faisabilité de la prédation qui déterminera le risque de conflit»[14]. C'est ce qui permettrait de définir la rébellion: « L'analyse économique considère la rébellion plutôt comme une forme de criminalité organisée. La rébellion est de la prédation à grande échelle des activités productives »[15].

9 Mais l'ordre logique d'une argumentation rigoureuse est brouillé dans le texte. En effet, l'élimination des motivations est moins démontrée que postulée, par une assertion présentée comme fondée en théorie: « La théorie économique du conflit suppose que les doléances perçues et l'aspiration au pouvoir se retrouvent en quantités à peu près égales dans toutes les sociétés ». Cet intéressant postulat, qui ne permet pas de distinguer entre les « doléances perçues » sous les régimes de Nelson Mandela ou d'Hitler, ni entre « l'aspiration au pouvoir » du sous-commandant Marcos et celle de Milosevic, semble déjà peu apte, dans sa quasi-universalité, à prouver ou invalider quoi que ce soit. En outre, alors que la non-pertinence des motivations est assenée ici comme un argument pour exclure des causes des rébellions la perception possible d'injustices, elle n'est pas scientifiquement requise pour leur imputer l'avidité comme moteur ... C'est même sous ce label que l'économiste « dur » et quantitatif Collier inscrit sa théorie!

10 Les faits constatés ou quantifiés font ensuite l'objet de glissements multiples, qui s'avèrent indispensables à la démonstration. Un premier est la confusion entretenue entre le risque qu'une guerre éclate et la cause de cette guerre — car le modèle peut seulement démontrer que les risques d'occurrence d'une guerre sont maximaux dans les pays à forte exportation de produits primaires[16], bas revenu et faible croissance. Un deuxième est le glissement entre le risque de conflit ainsi assimilé à sa cause, et sa faisabilité, sa capacité à durer: qu'un conflit armé commence n'implique pas qu'il puisse se perpétuer et se structurer en rébellion; qu'il n'y parvienne pas, soit – statistiquement — faute d'assez de morts à son actif pour entrer dans les calculs, soit — réellement — faute de « ressources », n'implique pas qu'il n'ait aucun lieu d'être. Un troisième glissement consiste à assimiler capacité d'une rébellion à perdurer et prédation ou pillage. Mais, tant pendant la guerre froide (grâce aux financements de leurs alliés) qu'après, le rapport des rébellions à la production n'est pas obligatoirement ou uniquement de prédation (sauf, bien sûr, à définir simplement celle-ci comme soustraction au budget de l'État). Ainsi, et pour nous limiter au terrain strictement économique: la prise d'otages supplée parfois fort bien à l'insuffisance de matières premières « pillables »; l'extorsion par la rébellion n'est pas toujours plus intense que celle qu'exerce le gouvernement, comme Collier le reconnaît d'ailleurs; et peut-on vraiment dire des insurgés nationalistes érythréens, réfugiés des années durant dans les montagnes, qu'ils vivaient de la prédation d'une misérable agriculture incapable de nourrir les familles qui y consacraient pourtant toute leur vie?

11 Un autre type de glissement est constant chez notre auteur: celui de faits à des mots qui en donnent une qualification non démontrée, voire ne sont autres que des jugements. C'est très nettement le cas dans le passage déjà cité: « L'analyse économique considère la rébellion plutôt comme une forme de criminalité organisée. La rébellion est de la prédation à grande échelle des activités productives ». La deuxième phrase, la plus descriptive, demanderait elle-même, on l'a dit, à être prouvée, mais l'auteur ne ressent pas même le besoin de mesurer la réalité et l'ampleur économique de cette prédation: celle-ci découle directement de la présence de matières premières. Et cette définition est donnée comme simplement équivalente de l'assertion de la première phrase. Il y a deux lectures possibles d'une définition de la rébellion comme crime organisé. L'une serait une référence à Charles Tilly[17], mais cela poserait problème puisque Tilly suggère que la construction de l'État (en Europe) passe par une phase d'extorsion des ressources, et que la différence entre cette économie de la protection organisée par l'État et l'extorsion dans son acception courante s'est construite par la légitimation croissante de ce dernier. Or la légitimité ne se mesure pas chez Collier; et la question de la légitimité d'une rébellion ne se pose même pas. Sa lecture ne peut donc être qu'économique. Si la notion de criminalité renvoie seulement au fait que, par définition, une rébellion est illégale dans son pays, on n'a pas avancé beaucoup dans l'analyse; et si celle d'organisation signifie qu'il ne s'agit pas de bandes conjoncturellement rassemblées de pillards, on peut même être d'accord. Mais ce n'est pas cela que dit Collier (qui parle d'ailleurs à plusieurs reprises de « bandes » et évacue le politique). Cette qualification tient donc bien surtout lieu de disqualification.

12 Et, de fait, une fois prises en compte par des variables macro-économiques les données objectives (les conditions générales, propices ou non au surgissement d'une guerre civile), une fois les risques pris pour des causes, « économicisées » des réalités qui ne peuvent l'être, décrétées « indicateurs d'avidité » certaines variables, évacuées les données

gênantes ou jugées marginales, Collier est en mesure de réduire à l'économie les causes des rébellions et, à force de déplacements et d'escamotages, de réduire à de la prédation les moyens, la nature et les objectifs de ces rébellions; tout peut alors converger vers l'idée que celles-ci sont criminelles. Mais on est alors très loin de l'analyse économétrique et bien plutôt en présence d'un dispositif intellectuel qui, par les glissements et approximations évoqués, par l'ignorance complète des autres théories et par la disqualification des critiques adressées à ses travaux, soutient une thèse dont le fondement économique, hautement affiché, est en fait marginal.

13 C'est ainsi hors de tout modèle que Collier met en avant deux distinctions radicales, essentielles à sa « théorie économique des rébellions ». La première oppose protestation pacifique et rébellion, la seconde, gouvernement et rébellion. C'est par la première qu'il consolide l'équivalence entre rébellion et criminalité organisée. Pour disqualifier toute proximité entre les raisons d'être de la protestation et celles de la rébellion, il doit d'abord faire un sort à l'histoire, qui fournit trop de mauvais exemples: « Évidemment, si l'on passe l'histoire au peigne fin, on trouvera des exemples de mouvements de protestation qui avortèrent en rébellion. En fouillant l'histoire, on trouve toujours ce qu'on veut ». Et il recourt, pour une fois, à une sorte de sociologie, en l'espèce à l'un des paradoxes d'Olson[18], théorie du choix rationnel oblige. Selon ce paradoxe, d'un côté, dans la quête d'un bien public, il n'est pas avantageux pour un individu de s'engager dans une action collective puisqu'il s'expose alors à la répression tandis que, en cas de victoire de cette action, il bénéficiera de toute façon de ses fruits; mais d'un autre côté, le risque de répression est d'autant moindre, et la chance de satisfaction d'autant plus forte, que les protestataires sont nombreux. « Ceci [le paradoxe du passager clandestin] pose problème parce que le gouvernement pourrait punir ceux qui prennent part à la protestation sauf s'il y a tant de participants que le nombre en garantit la sécurité. En outre, pour protester, les gens perdront un jour de salaire. [...] Protester coûte peu, fait courir peu de risques et offre un sentiment de citoyenneté »[19]. On est donc ici sur le terrain du bien public, de la citoyenneté — et l'on peut se demander comment celle-ci est arrivée là, sans crier gare, sans « indicateur »; et dans combien de pays une grève n'est sanctionnée que par le retrait d'une journée de salaire, et les conditions de l'exercice pacifique de la citoyenneté sont si favorables. Il n'en serait pas du tout de même, selon Collier, avec la rébellion, car le paradoxe d'Olson ne serait plus valide: les risques de répression d'un mouvement armé sont en effet bien trop considérables pour que beaucoup s'y engagent, « donc » ceux qui prennent ce risque ne « peuvent » pas le faire pour atteindre un bien commun, « citoyen », mais seulement en vue d'un autre objectif: leur intérêt, un bénéfice pour eux seuls. Avidité et prédation, vous dis-je.

14 C'est donc, malgré l'ambition annoncée, par un passage hors de l'économie que l'auteur disqualifie les rébellions. C'est aussi par des procédés non économiques qu'est évacuée la question des éventuelles ressemblances ou interactions entre gouvernement et mouvement insurgé, pour établir une deuxième différence radicale: « [...] On a dit du mode de gouvernement de certains pays qu'il s'agissait de prédation légalisée, les matières premières étant lourdement taxées en vue de financer les cercles du pouvoir. Dans les pires cas, ceux qui sont les victimes de cette prédation peuvent ne pas faire beaucoup de différence entre le comportement de l'organisation rebelle et celui de l'État[20] . Mais cela ne signifie pas que les rebelles 'ne sont pas pires' que l'État. Car la présence d'une organisation rebelle plonge la société dans la guerre civile, dont les coûts seront, selon toute probabilité, bien plus lourds que la prédation gouvernementale »[21].

15 L'auteur disqualifie donc ici sans recours toute rébellion, non plus sur la base de ses motivations économique ni de l'intensité de la prédation de l'un ou l'autre camp, mais des responsabilités dans l'éclosion de celle-ci, avec l'inférence suivante: c'est l'existence d'une rébellion qui crée la guerre, donc les insurgés sont « pires », car responsables d'une tragédie incommensurable avec tout mauvais gouvernement. On pourrait pourtant se croire autorisé, voire tenu, dès lors que Collier parle essentiellement de prédation comme ressort des guerres, à considérer l'extorsion pratiquée par les deux camps en conflit. Mais, nous dit l'auteur, aucune comparaison n'est scientifiquement admissible: l'extorsion par l'État ne peut être criminelle puisqu'il la réduit à l'imposition légale; surtout — et cela suffit — c'est la rébellion qui est la cause de la guerre, et aucune prédation n'est pire que la guerre. La criminalité des rebelles est établie par induction, et l'éventuelle responsabilité ou coresponsabilité du gouvernement dans le surgissement d'une rébellion — sans parler de l'éventualité d'une guerre de « nettoyage » ou d'un génocide à son initiative — est écartée sans autre forme de procès.

Une science qui serve à l'action

16 On pourrait multiplier les critiques sur le manque de rigueur des démonstrations. Mais nous voudrions surtout mettre en évidence tout ce que Collier a écarté d'emblée et qu'il nous paraît indispensable de prendre en considération si l'on veut analyser non seulement le risque d'apparition d'une guerre, mais aussi-sans prétendre, nous, à une étiologie des conflits[22] — ses conditions et raisons, sa nature, son déroulement et ses conséquences. Nous tenterons également de comprendre le pourquoi d'une démarche aussi réductrice.

17 On a relevé la confusion systématiquement entretenue — et nécessaire à l'établissement de la thèse centrale — entre le fait mesurable constaté (l'importance de certaines ressources), le moyen de la guerre (la nécessité pour une rébellion de se financer), l'objectif de la rébellion (la prédation) et la motivation des rebelles (l'avidité). Mais le fait qu'une guérilla doive se financer est un truisme; que cela « implique » le pillage n'en découle pas nécessairement, doit être constaté aussi, mesuré peut-être; et que cela soit son objectif unique, ou même principal, exige une démonstration qui n'est pas faite (et qui ne peut l'être sur la base des indicateurs économiques retenus). Le passage à la motivation — à la psychologie sous la forme de l'appât du gain — exigerait, lui, bien d'autres arguments encore.

18 Même adroitement manié, le modèle de Collier ne peut qu'établir la probabilité qu'une rébellion dure suffisamment longtemps et soit assez meurtrière pour figurer dans sa liste de référence. Il ne peut fournir d'explication sur le fait qu'une guerre éclate à un moment et non à un autre, alors que les conditions macro-économiques qu'il requiert sont valables sur une longue période. En outre, l'économique et le marché y sont des réalités en soi, pures de toute valeur et de toute représentation sociale, tandis que la mise en forme d'agrégats et leur computation suffisent à livrer le secret de l'économie. Au surplus, comme on l'a relevé, la « périodisation » mécanique évacue l'histoire. Ainsi, à l'inverse des deux autres courants d'analyse influents aujourd'hui, ni la fin de la guerre froide ni les changements liés à la mondialisation ne sont ici des paramètres significatifs, et le modèle parcourt imperturbablement les années 1965 à 1995: de quoi désespérer non plus seulement les sociologues et les historiens, mais même les théoriciens des relations internationales! L'histoire n'apparaît en fait que sous la forme de l'évolution du taux de

croissance sur les cinq dernières années, et de l'existence antérieure d'une guerre civile (sur cinq ans aussi), quand ce n'est pas sous celle de l'histoire des « ethnies » (se déroulant, elle, à un rythme plus sénatorial: quarante-cinq ans). Il faut en effet saluer ici l'une des incursions de Collier hors de son domaine. Il s'y démarque nettement des thèses de Kaplan sur les haines ancestrales et l'ethnicité, avec une belle prise en compte de la fluidité des appartenances ethniques: *« Les identités ethniques et religieuses ne sont évidemment pas des phénomènes donnés et fixés, mais des constructions sociales ».* Mais il ajoute: *« Néanmoins, elles évoluent assez lentement. Je les mesure en 1965 et je tente d'expliquer les conflits des trente années suivantes; car elles n'ont guère dû changer sur cette période »*[23]. Les Banyamulenge en République démocratique du Congo, les « Nibolek » au Congo-Brazzaville[24] et quelques autres apprécieront! Quant aux groupes sociaux, ils n'apparaissent pas (ils ne le *peuvent* pas, sauf sous la forme de ces communautés ethniques ou religieuses « relativement stables » qu'on s'autorise à répertorier comme des unités discrètes et sans référence à un contexte), puisque les variables utilisées occultent leur statut vis-à-vis de l'accès aux biens publics et que l'analyse de systèmes politiques et sociaux dans lesquels ces groupes peuvent être étudiés est « scientifiquement » exclue.

19 Dans la même ligne d'élimination « scientifique » du non-pertinent, les États sont neutres, légaux et de ce fait toujours légitimes, puisqu'on ne juge pas utile de s'interroger sur leur origine ou leur fonctionnement réel. Alors que Collier s'attarde à établir, avec des arguments controuvés, l'idée d'une différence radicale entre la rébellion et la protestation pacifique — qui seule relève de l'exercice de la citoyenneté — le simple énoncé de la légalité de l'État lui suffit, et vaut pour l'État rwandais sous Habyarimana comme sous Kagame, pour l'État sud-africain de l'apartheid comme pour celui d'aujourd'hui (donc aussi pour celui de Saddam Hussein confronté aux rebelles kurdes ou chiites?). Collier, qui ne fait pas de différence entre gouvernement et État, n'a, scientifiquement, « pas à connaître » d'éventuels pouvoirs d'État ou, pire, de systèmes d'inégalités et de domination, pour savoir ce qui est en jeu dans les guerres.

20 Quant aux conflits civils qui sont l'objet de l'analyse, ils sont eux aussi, pour lui, une catégorie qui n'a pas besoin de définition: ils sont civils, point. Le rôle des pays voisins, pourtant souvent essentiel dans ces guerres; celui, pendant la guerre froide, des grands parrains des conflits dits régionaux; celui, multiforme, de la communauté internationale, ne sont pas pris en compte. Qu'un économiste de la Banque mondiale construise un modèle aussi strictement autarcique est déjà curieux. Mais qu'en outre sa thèse centrale — celle de la rébellion comme prédation — ne l'amène pas au moins à prendre *analytiquement* en compte les acteurs extérieurs qui achètent le produit de ces pillages en échange (par exemple...) d'armes, laisse réellement pantois.

21 La guerre n'est donc que prédation. Et c'est là, déjà, à une réduction caricaturale de l'analyse des économies de guerre que procède notre auteur. Elle n'apparaît de surcroît jamais dans sa durée, ses lieux, ses protagonistes et ses objectifs éventuellement changeants, elle n'est nullement considérée comme un processus complexe impliquant un système politique, une économie et une société, comme productrice de recompositions sociales, voire « ethniques » ou étatiques. Le gouvernement est toujours le représentant du peuple, toujours légitime et par essence jamais fauteur de guerre civile, il ne fait que réagir et se défendre. L'armée est, elle aussi, toujours conforme à sa définition d'armée nationale obéissant au gouvernement. Seuls sont mobilisés dans la guerre les rebelles (ces jeunes avides de pillage recrutés par de grands prédateurs) et l'État / gouvernement qui

agit toujours « *en défense des populations sans défense* ». La population civile subit, paie, meurt, mais elle n'est pas partie au conflit: elle est seulement victime de la guerre et donc seulement, pour Collier, de la rébellion.

22 Toute considération hors prédation est ainsi exclue de l'analyse. Mais pas cela seulement. La guerre une fois achevée, il faudra éviter son retour. Mais tant qu'elle dure, on ne peut qu'attendre ou, quand cela est possible, contribuer à en supprimer la cause, c'est-à-dire, même si ce n'est pas dit... réduire militairement la guérilla: chez Collier, une fois examinés les causes et objectifs de la guerre, silence total (dans un argumentaire pourtant tourné vers des recommandations) sur les moyens propres à hâter la fin du conflit. Ce qui semble stupéfiant mais qui est logique, dès lors que l'on a écarté — par la coupure radicale entre contestation pacifique et rébellion, par l'exonération des gouvernements — l'hypothèse que des injustices ou des discriminations puissent être à l'origine du conflit, que l'on pourrait dès lors aider à éteindre par le redressement de ces torts réels ou perçus.

23 L'économiste Collier pense bien pourtant qu'il faut corriger certaines injustices; il croit, comme son institution, à la nécessité de la « bonne gouvernance ». Mais les exigences de sa science lui interdisent d'y voir un moyen d'éviter la guerre ou de l'abréger. Elle ne peut servir *qu'après,* pour éviter son retour. Un lecteur naïf se dirait que cette phase de « l'après-conflit » relève pourtant aussi de la catégorie, internationalement homologuée, de la *prévention.* Mais le modèle exige d'attendre la deuxième guerre (qui, selon les calculs, est fortement induite par l'existence d'une première!) pour faire de la prévention... Alors, il y a des choses à faire, des réformes à conseiller aux gouvernements — ces composantes de la communauté internationale, ces interlocuteurs des institutions financières internationales —, voire à leur imposer sous la pression.

24 On peut s'interroger sur les parts respectives d' « ivresse » économétrique[25] et d'idéologie- sous la forme « scientifiquement correcte » de la volonté de démonstration d'une hypothèse-dans le processus intellectuel qui a conduit Collier à « épurer » et resserrer de manière toujours plus monocausale son explication par les ressources pour en arriver à une telle construction. Celle-ci vient, quoi qu'il en soit, donner un tour particulièrement radical aux analyses des conflits en termes d' « économies de guerre », dont elle constitue une exorbitante simplification, et en présente la version la plus extrémiste dans ses implications.

25 Cela peut d'autant plus étonner que cette théorie prenne corps dans une institution, la Banque mondiale, qui sait aussi se ménager des consensus. On constate d'ailleurs que, lors des élaborations faites conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique, des auteurs prennent leurs distances avec une théorie qui leur paraît par trop exclure l'histoire et les réalités sociales et politiques du terrain[26]. Pourtant, et c'est sans doute là une grande part de son succès, elle peut y trouver une place: elle permet de fonder conceptuellement les perceptions occidentales de nombreux conflits, de la Sierra Leone à la Bosnie en passant par l'Angola ou la République démocratique du Congo. Elle assure en outre une sorte de position de repli toujours disponible si la communauté internationale peine à analyser un conflit ou à se mettre d'accord sur une issue souhaitable. En attribuant sans nuance la responsabilité de la guerre aux rébellions, elle offre une prescription (le soutien aux États) conforme à la réalité des relations internationales et à l'adhésion consensuelle à la légalité (celle-ci fût-elle formelle, et jusqu'au moment où des raisons diverses amèneront à faire passer tel ou tel État, naguère légitime parce que légal, dans la catégorie des « États parias », susceptibles alors d'être condamnés, voire de

devenir la cible d'une « guerre juste »). L'évolution du débat onusien sur les sanctions visant des acteurs armés dans certains conflits africains est absolument en phase avec une telle construction intellectuelle. Autorisant certaines actions pour rétablir la paix, la thèse de Collier contient par ailleurs une série de recettes pouvant définir une politique d'assistance au terme des conflits, activité dans laquelle la Banque mondiale est très engagée. En ce sens, la démarche de Collier n'est pas simplement idéologique, mais répond aussi à une demande de la communauté internationale.

26 Plus curieuse est l'attitude des chercheurs car, face à la superbe ignorance de Collier à l'endroit de leurs travaux sur les conflits, la très grande majorité d'entre eux se réfèrent à sa thèse comme à un important acquis. On n'ose penser qu'ils ont cru trouver dans l'excès même de cette « objectivité économique » le seul vrai antidote aux visions apocalyptiques de Kaplan sur le choc des civilisations et les nouveaux barbares. Toujours est-il qu'ils sont légion à inscrire leurs analyses sous le signe de Collier[27], et s'attardent à tenter d'analyser dans ces termes la réalité concrète. Cela peut aboutir à l'amputation ou à la distorsion grave de cette réalité. Même chez les auteurs qui décidément-ne peuvent accepter cette thèse et qui s'emploient donc ensuite à la nuancer et à critiquer certaines de ses insuffisances, le résultat de ce détour par Collier est toujours, au mieux[28], un surcroît de confusion.

27 Cette référence obligée et acceptée se retrouve chez nombre des analystes des « nouvelles guerres », dont les thèses sont pourtant très éloignées à bien des égards (transformation qualitative et caractéristiques des conflits d'aujourd'hui, rôle de la nature des États et des politiques des gouvernements, importance d'une vision globale de configurations socio-politiques, insistance sur les liens avec l'extérieur, politique à suivre par la communauté internationale, etc.). C'est sans doute simplement qu'ils trouvent à y asseoir une partie de leurs propres thèses sur les nouvelles caractéristiques des guerres: la prédation « à la Collier » vient alors opportunément s'adjoindre aux idéologies rétrogrades ou à la fin du politique, à la violence extrême, à la coercition, etc., pour construire la figure largement indéfinie mais haute en couleurs du « seigneur de la guerre », qui est la nouvelle vision commune du chef rebelle... C'est aussi, croyons-nous, qu'ils expriment une même évolution de la « culture de la guerre » en Occident, marquée par une délégitimation en soi de la violence, et participent d'une ambiance idéologique profondément modifiée depuis les années de la guerre froide, et beaucoup plus consensuelle qu'elle ne l'était auparavant, mais qui ne sont l'une et l'autre pas étrangères aux théorisations les plus apparemment « scientifiques ».

NOTES

1. Cet article est un extrait, partiellement remanié, du texte «Une lecture symptomale de quelques théorisations récentes des guerres civiles», Paris, CERI, 46 pages multigr., 6 mars 2001.

2. Notamment « The coming anarchy. How scarcity, crime, overpopulation, tribalism and disease are rapidly destroying the social fabric of our planet », *The Atlantic Monthly,* février 1994.
3. Avec surtout *New and Old Wars. Organized Violence in a Global Era,* Londres, Polity Press, 1999.
4. Paul Collier, *Economic Causes of Civil Conflict and their Implications for Policy,* Banque mondiale, 15 juin 2000; Paul Collier et Anke Hoeffler, *On the Incidence of Civil War in Africa,* Banque mondiale, 16 août 2000; Paul Collier, «Doing well out of war: An economic perspective», dans M. Berdal et O. Malone, *Greed and Grievance: Economic Agendas of Civil Wars,* Boulder, Lynne Rienner, 2000. Certains de ces textes sont disponibles sur le site de la Banque mondiale, http://www.worldbank.org/research/conflict.
5. Citons par exemple les travaux de William Reno ou, en français, F. Jean et J.-C. Rufin (dir.), *Économie des guerres civiles,* Paris, Hachette, 1996.
6. P. Collier, *Economic causes ..., op.cit.,* p. 7.
7. *Ibid.,* p. 5.
8. Collier procède en quelque sorte comme certains sondeurs: une proportion assez considérable des interrogés (ici: des conflits) «ne répond pas» aux questions. Les pourcentages sont ensuite construits sur les seuls « répondants».
9. Remarque simplement faite en note dans Collier et Hoeffler, *op. cit.,* p. 1.
10. Voir notamment, pour une critique, Christopher Cramer, *Economic Inequalities and Civil Conflict,* Londres, SOAS, [2001], 30 p. multigr.
11. Voir notamment «Doing well... », *op. cit.,* texte qui s'adresse particulièrement aux lecteurs spécialisés en sciences sociales.
12. Comme nous l'apprend C. Cramer, *op. cit.*
13. À lire Béatrice Hibou, *Économie politique du discours de la Banque mondiale,* Paris, Études du CERI, 1998, on se rend compte que ces procédés — comme aussi les amalgames et glissements dont nous parlons *infra* — ne sont pas une singularité de Paul Collier.
14. P. Collier, *Economic Causes ..., op. cit.,* p. 4. On n'avait osé penser que la rébellion de l'ANC sud-africain visait, donc, le pillage des diamants de la De Beers, mais peut-être le faut-il, si l'on considère l'exemple converse ut à plusieurs reprises l'auteur n'a pas peur d'affirmer que le facteur déterminant qui a empêché les milices du Michigan de mener une guerre meurtrière, contrairement aux FARC colombiennes, serait qu'elles étaient complètement «fauchées».
15. *Ibid.,* p. 2.
16. Les caractéristiques naturelles de ces matières premières n'ont pas même besoin d'être prises en considération, non plus que leur configuration géographique ou «politique», pour que l'indicateur «rende»: pétrole *off-shore* ou diamant «pillable» par tout un chacun, tout est bon.
17. Charles Tilly, «State making and war making as organized crime», dans Peter Evans, Dietrich Rueschmeyer et Theda Skocpol (eds.), *Bringing the State Back ln,* Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
18. Mancur Olson, *Logique de l'action collective,* Paris, Presses universitaires de France, 1988 [1978].
19. P. Collier, *Ecnnomic Causes ..., op. cit.,* p. 8.
20. Les victimes, c'est connu, ne sont pas seulement affectées dans leurs conditions d'existence, mais aussi (plus gravement peut-être) dans leur discernement.
21. P. Collier, *Ecnnomic Causes..., op. cit.,* p. 9.

22. Dont, entre autres, les travaux d'Eckstein ont montré la vanité: Harry Eckstein, « On the etiology of internal wars », *History and Society,* IV (1), 1964.
23. P. Collier, «Doing welil... », chapitre cité, p. 95.
24. Voir J.-C. Willame, « Banyarwandais et Banyamulenge. Violences ethniques et gestion de l'identitaire dans le Kivu », *Cahiers africains* 25, 1997; R. Bazenguissa, *Milices politiques et bandes années à Brazzaville. Enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés,* Paris, Les Études du CERI, 1996.
25. Ainsi l'auteur n'a-t-il pas peur d'affirmer à plusieurs reprises que le facteur déterminant qui a empêché les milices du Michigan de mener une guerre meurtrière, contrairement aux FARC colombiennes, serait qu'elles étaient, complètement « fauchées ». La « rigueur scientifique » est bien exigeante: on n'avait, ainsi, pas osé penser que la rébellion de l'ANC sud-africain visait le pillage des diamants de la De Beers, mais peut-être le faut-il.
26. A. Bujra, *African Conflicts. A Discussion of their Causes and their Political and Social Environment,* Addis Abeba, Commission économique pour l'Afrique, 7-8 avril 2000.
27. Voir, entre tant d'autres, M. Berdal et D. M. Malone (eds.), *Greed and Grievance. Economic Agendas in Civil Wars,* Boulder, Lynne Riener, 2000; D. Keen, *The Economic Functions of Violence in Civil Wars,* Oxford, IISS, Adelphi Paper 320, 1998; le numéro spécial de *Journal of African Economies* 9 (3), octobre 2000. Quasiment toutes les publications récentes sur l'Angola se réfèrent notamment à Collier et n'hésitent pas à induire de la transformation des moyens de la rébellion de l'UNITA son changement d'objectif et de nature. Sur ce cas, le basculement de paradigme, de celui idéologique de la guerre froide à celui de la prédation, est particulièrement flagrant, et la nouvelle théorie aussi insuffisante que l'ancienne...
28. C'est le cas notamment pour M. Duffield, *Global Governance and the New Wars,* Londres, Zed Press, 2001.

RÉSUMÉS

Dernièrement trois courants ont acquis une influence particulière dans le débat universitaire ou politique sur les guerres civiles. Un de ces courants dont le chef de file est l'économiste Paul Collier, entend repenser cette catégorie de conflits et se caractérise par l'importance qu'il accorde à l'économie. Dans la perspective de cette approche, la rébellion est définie comme de la prédation et comme une « *forme de criminalité organisée* ». Ne prétendent pas analyser la construction interne du modèle, les auteurs se proposent d'en relever quelques-unes des faiblesses, en s'arrêtant, entre autres, sur la preuve donnée par Collier du principal mérite de son modèle, sa valeur de prédiction.

Ultimamente, três correntes conquistaram uma influência especial no debate científico ou político sobre as guerras civis. Uma destas correntes, cujo porta-voz principal é o economista Paul Collier, pretende repensar esta categoria de conflitos acordando uma importância destacada à economia. Na lógica desta abordagem, a rebelião é definida como predatória e como «*forma de criminalidade organizada*». Sem querer analisar a construção interna do modelo, os autores propõem-se destacar algumas das suas fraquezas, procedendo, entre outros, a um exame crítico

da prova oferecida por Collier para o que considera como o principal mérito deste modelo, a saber o seu valor de previsão.

Lately three currents have conquered special influence on the academic and political debate on civil wars. One of these currents, headed by the economist Paul Collier, pursues the declared objective of rethinking this kind of conflict from the vantage point of a particular importance attributed to the economy. In the perspective of this approach, rebellion is defined as predatory and as a «*form of organised crime*». Without pretending to analyse the internal structure of the model, the authors try to point out some of its weaknesses. In this, they dwell above all on a critical exam of the proof offered by Collier for what he considers the main merit of his model, i.e. its predictive capacity.

INDEX

Keywords : conflict, model analysis
Palavras-chave : Conflito, Modelo de análise
Mots-clés : conflit, modèle d'analyse

AUTEURS

ROLAND MARCHAL

CNRS (CERI)

CHRISTINE MESSIANT

Centre d'Etudes Africaines de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales